

FEUILLETON DU "SAMEDI", 16 FÉVRIER 1901 (1)

Marie - Jeanne

OU LA FEMME DU PEUPLE

DEUXIÈME PARTIE

Abandonnée !

CHAPITRE IX. — EN ROUTE POUR LA RUE D'ENFER

(Suite)

Elle pleure, elle se lamente, elle parle à cet infortuné qui sommeille ; pauvre âme que la douleur égare, elle s'accuse, elle se condamne, elle se maudit ! Et la voix du fleuve continue de l'appeler, tandis qu'une autre voix intérieure lui murmure : « Vous serez unis dans la mort !... Vous vous en irez ensemble là-haut où l'on ne souffre plus, où Dieu ne sépare plus les mères martyres de leurs enfants adorés !... »

Cette espérance suprême en une vie meilleure reconforte l'âme de Marie-Jeanne.

Alors cette mort qu'elle avait tant redoutée pour son enfant, cette mort de l'ange auquel bien certainement elle n'eût pu survivre, elle ne la repoussait plus, elle l'acceptait pour eux d'eux !

Elle en arrivait déjà à se raisonner, se demandant ce qu'elle deviendrait lorsqu'elle n'aurait plus son fils auprès d'elle.

Vivre seule !... toujours seule !... Voilà ce qui lui était réservé dans l'avenir, car elle repoussait avec horreur l'idée de revoir Bertrand, de retourner habiter avec cet homme qui l'avait réduite à la plus sombre misère, qui n'avait jamais pensé à son enfant, qui lui avait volé son argent sacré, la contraignant au plus cruel sacrifice qui puisse briser le cœur d'une mère !

Le revoir ?... Jamais !... Elle le haïssait à présent autant qu'elle l'avait aimé. Elle le maudissait, car c'était lui qui la condamnait à ce désespoir sans fin !

Que ferait-elle, désormais, en ce monde où il n'y avait plus de perspective de bonheur, où il n'y avait plus d'espérances.

— Mieux vaut en finir ! pensa-t-elle.

Et elle reportait encore ses regards sur ce fleuve qui l'attirait, ce fleuve où tant d'autres femmes honnêtes comme elle, abandonnées comme elle, étaient allées chercher l'oubli des souffrances et la fin des désespoirs.

Elle regardait, fascinée, attirée, appelée !...

Elle regardait !... Et dans cette eau se reflétait le firmament constellé d'étoiles, dans cette eau se jouait la lumière mystérieuse des nuits.

Et ces rayons d'argent lui donnaient le vertige ; et ce reflet du ciel la faisait rêver de l'Infini du ciel, où les âmes se retrouvent !

— Oui ! nous nous retrouverons là-haut, mon enfant, mon fils, mon amour !...

Et dans un élan de son âme ulcérée revenue subitement à une impression de bonheur, elle s'écria :

— Viens, mon fils !... Partons !... partons ensemble !

Alors, détachant son regard de cette masse liquide qui allait, pensait-elle, leur servir de linceul à tous deux, Marie-Jeanne leva les yeux vers le ciel, en murmurant d'une voix éteinte :

— Mon Dieu !... si vous avez décidé que nous avons assez souffert, recevez-nous dans l'autre monde, ... prenez-nous, mon Dieu !

Tout à coup, l'enfant fit entendre une plainte, des faibles gémissements, comme si Dieu, qu'implorait cette femme désespérée, eût voulu mettre ces plaintes et ces gémissements sur les lèvres de l'enfant, comme un avertissement pour la mère, comme une réponse à la prière que l'affligée venait de lui adresser.

Marie-Jeanne écarta aussitôt les plis du châle et un rayon de lune vint éclairer le visage du pauvre petit souffreteux.

— Ah ! Dieu ne veut pas, mon fils ! exclama-t-elle !... Il ne veut pas que nous mourrions ; il veut que je souffre... et que tu vives !

Elle éprouva comme la sensation d'une douce chaleur qui se glissait dans ses veines naguère encore glacées.

Son cœur s'était apaisé, après les palpitations précipitées.

Et dans sa pensée se formulaient ces mots :

— Puisque c'est la volonté de Dieu, il faut bien que je m'y soumette !

— Alors, s'éloignant de ce parapet où elle était restée jusque-là, comme maintenue par une puissance à laquelle elle ne pouvait se

soustraire, elle se mit à courir jusqu'à ce qu'elle fut arrivée à l'extrémité du pont.

Elle parlait tout haut, s'adressant à l'enfant qu'elle berçait machinalement. Elle lui disait : « Cher ange, nous ne serons pas séparés pour toujours, — je le sens dans mon cœur !... »

« Non, ce ne sera pas pour longtemps même, je te le promets, mon petit Charles... »

Et elle ajoutait, en pleurant :

— Je te le jure !

Elle pouvait pleurer à présent et c'était le soulagement après les violentes secousses qui s'étaient succédées pour elle.

Elle éprouvait cette détente des nerfs qui suit les grandes commotions intérieures.

Maintenant qu'elle avait décidé de ne pas s'abandonner au désespoir et qu'elle avait entrevu la possibilité de reprendre, un jour, son enfant, elle cherchait à se persuader que cette séparation serait de courte durée ; juste le temps nécessaire pour économiser quelque argent.

Et, quand elle posséderait les trente francs destinés à la nourrice, elle reviendrait sans perdre une minute dans cette maudite rue d'Enfer, enfin de retirer son petit Charlot de l'hospice des Enfants-Trouvés.

Quelle vie nouvelle commencerait alors pour elle ! comme elle aurait bien vite oublié tout ce qu'elle avait souffert !

Le pauvre petit, après avoir gémi, pleuré, avait fini par se rendormir.

Marie-Jeanne put allonger le pas aiguillonné par cette espérance qui la reconfortait. A présent qu'elle s'était bien raisonnée et qu'elle avait pris une suprême résolution, il fallait en finir le plus tôt possible, pour n'avoir plus qu'à s'occuper de trouver de l'ouvrage.

Elle avait marché précipitamment et n'avait plus, pour arriver à l'hospice, qu'à suivre ces longues rues désertes conduisant aux boulevards extérieurs.

Le bruit de Paris avait peu à peu cessé de parvenir jusqu'à ses oreilles, à mesure qu'elle s'était éloignée de la rive gauche du fleuve.

A présent il régnait comme un lugubre silence dans ces rues solitaires.

Ah ! elle les connaissait bien ces voies tristes et sombres ; bien souvent elle les avait parcourues quand elle allait reporter de l'ouvrage dans le quartier Montparnasse.

Elle le connaissait aussi cet hospice vers lequel elle se dirigeait. Elle les avait lu souvent ces mots inscrits sur la façade :

HOSPICE DES ENFANTS-TROUVÉS

ET DES ORPHELINS

Et chaque fois elle avait senti son cœur se serrer dans sa poitrine. Elle avait pensé à tous ces pauvres êtres abandonnés qu'on élevait par charité ; elle avait plaint ces malheureuses mères que la misère réduit à l'épouvantable nécessité de venir sonner à cette porte.

Qui lui aurait dit, alors qu'elle s'apitoyait ainsi, qui lui aurait dit qu'un jour elle se glisserait, saisie de crainte et d'horreur, le long de cette rue d'Enfer ; qu'elle irait, elle aussi, sonner à cette porte et qu'elle attendrait, folle de douleur, devant ce tour, qu'elle attendrait pour y déposer son enfant !

Soudain elle s'arrêta comme si elle eût été près de s'affaïsser sur le pavé.

Une exclamation de détresse s'étrangla dans sa gorge.

Saisie de vertige, elle eut la sensation qu'elle perdait l'équilibre et que tout tourbillonnait autour d'elle.

Elle était arrivée à l'une des extrémités de la rue d'Enfer.

C'était là !...

CHAPITRE X. — LE TOUR.

C'est au numéro 74 de la rue d'Enfer, que se trouve l'hospice où l'on recueille les enfants que leurs mères veulent confier à l'Assistance publique.

La façade de cet établissement de charité n'a rien de monumental et se compose de deux étages.

L'extérieur de l'hospice est des plus simples comme architecture.

Au milieu de la façade, une porte à deux battants, au-dessus de laquelle se trouve l'inscription que l'on sait, et sur laquelle un bec de gaz projette, le soir, une lumière blafarde.

A droite de cette porte principale, une seconde, plus petite, dite « porte bâtarde », et à la suite, — toujours à droite, — deux fenêtres grillées.

C'est immédiatement au-dessous de ces fenêtres que s'aperçoit « le tour ».

Qu'on se figure une sorte de petite armoire à panneau de forme

(1) Commencé dans le numéro du 23 décembre 1900.